

## HORAIRES des MESSES du 14 au 20 janvier 2019

Lundi	Pas de messe de 9h à la Collégiale		Samedi	18h30	Ste Anne
Mardi	9h00	Collégiale N.D.		18h30	Médan
Mercredi	9h00	Chapelle Compassion <sup>1'</sup>	Dimanche	9h30	Collégiale N.D.
	19h30	Collégiale N.D. <sup>2'</sup>		10h00	St Nicolas Villennes
Jeudi	9h00	Collégiale N.D.		11h00	Collégiale N.D. <sup>3'</sup>
Vendredi	9h00	Collégiale N.D. <sup>1'</sup>		11h30	St Louis Beauregard
Samedi	9h30	Chapelle Compassion <sup>1'</sup>		18h30	Collégiale N.D. <sup>4'</sup>

<sup>1'</sup> Adoration après la messe

<sup>2'</sup> Vêpres à 19h10

<sup>3'</sup> Messe animée par la Chorale Ste Anne

<sup>4'</sup> Messe animée par Cœur et Jeunes

## CALENDRIER

LUNDI 14/01 20h30 GROUPE ORAISON N-D. DE VIE, à l'Oasis

SAMEDI 19/01 19h45 REPAS FRATERNEL, à Ste Anne

**Le Réseau de fraternité invite à partager la galette des rois**

Dimanche 20 janvier à 16h au presbytère

## LA VIE DES CHRETIENS DE NOTRE PAROISSE

### NOUS ONT QUITTES :

ANAÏS DESBOUCHAGES – ANTOINE NADIN – JANINE FANTAT – PAULETTE ROUILLER – ALFRED GOMEZ

### SEMAINE DE L'UNITE DES CHRETIENS

#### DU VENDREDI 18 AU VENDREDI 25 JANVIER

➤ Jeudi 24 à 20h30 église Ste Anne : **Célébration œcuménique**

➤ Dimanche 27 à 11h à la Collégiale : **Messe animée par le groupe "Chrétiens ensemble"**



Amitté Judéo-Chrétienne  
de Saint Germain en Laye et environs

### Propose conférence : Jérusalem et les Hasmonéens

#### Le monde juif au temps de Jésus-Réflexions pour aujourd'hui

Par Richard PRASQUIER, Président d'Honneur du Conseil Représentatif des Institutions juives de France (Crif)

**Mercredi 23 janvier 2019 à 20h30**

Temple de Marly-le-Roi 31, chemin des Maignets 78160 Marly-le-Roi - *Entrée libre - Participation aux frais*

Profitant de la semaine de prières pour l'Unité des chrétiens, Catholiques et Réformés se mettent ensemble à l'écoute de la situation historique et religieuse au temps de Jésus. N'est-ce qu'un regard tourné vers le passé ? L'ancien président des Communautés Juives de France analyse aussi la situation actuelle.

### PELERINAGE EN JORDANIE : REUNION D'INFORMATION MARDI 15/01 A 20H30 AU PRESBYTERE.

Le groupe est actuellement au complet. Mais d'ici fin avril, des désistements peuvent encore intervenir aussi, la liste d'attente est-elle toujours ouverte. Vous pouvez vous signaler auprès de l'accueil de la paroisse, au 01 39 65 01 82 (10h-12h et 14h-17h). Un programme complet est à disposition.



# LE LIEN

14 avenue du Cep - 78300 POISSY  
☎ 01-39-65-01-82  
secretariat@paroisse-poissy.com  
http://www.paroisse-poissy.com

Dimanche 13 janvier 2019 – n°18 - 2018/2019  
Dimanche du baptême du Seigneur - Année C

## ORDINATIONS

Quel début d'année enthousiasmant pour l'Eglise diocésaine ! Le 20 janvier, nous aurons une ordination épiscopale : Bruno Valentin va devenir évêque auxiliaire de Versailles. Et ce dimanche, notre évêque Eric Aumonier va ordonner diacres Frédéric Deren (Montigny/Voisins) et Gael Lemoine (St Joseph de Sartrouville) dans la collégiale Notre Dame de Poissy pour le service du diocèse.

Le diaconat a été institué dès les origines de l'Eglise et, après avoir disparu à l'époque médiévale, a été restauré par le Concile Vatican II dans sa forme permanente (id. non en chemin vers le sacerdoce). Les diacres sont ordonnés pour être configurés au Christ serviteur. Cela ne veut pas dire qu'ils ont pour mission d'assurer à eux seuls la charité de l'Eglise, mais ils sont le signe sacramentel pour toute l'Eglise de sa mission de service. Ils rappellent à tous les baptisés qu'ils sont invités à servir. Par le don de leur vie et leur consécration, ils indiquent que cet amour pour le prochain va jusqu'au don de soi.

L'ordination a lieu alors que l'Eglise fête le baptême du Seigneur. Quelle heureuse coïncidence !

En cette ville où Saint Louis, laïc et roi, a vu le jour et a été baptisé, cette ordination encourage tous les chrétiens à suivre ce chemin de service dans l'humilité auprès des pauvres de notre monde d'aujourd'hui.

Merci à Gael et Frédéric (et merci à leurs épouses Valérie et Stéphanie) de consentir à cet appel du Seigneur et d'y répondre avec joie et audace. Et merci à l'Esprit Saint de nous stimuler dans nos vocations pour toute cette année nouvelle.

Benoît Chevalier, vicaire épiscopal pour le diaconat permanent.



# LE SACREMENT DES MALADES

« Jésus appela ses douze disciples et leur donna le pouvoir d'expulser les esprits impurs et de guérir toute maladie et toute infirmité » (Mt 10,1).

C'est donc Jésus lui-même, qui pendant sa vie sur la terre s'est penché sur les malades et les a guéris, qui a aussi donné aux Apôtres le pouvoir de guérir. La 1<sup>ère</sup> expression concrète du sacrement des malades se trouve dans la Lettre de Saint Jacques : « L'un de vous est malade ? Qu'il appelle les Anciens en fonction dans l'Eglise : ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur. Cette prière inspirée par la foi sauvera le malade : le Seigneur le relèvera et, s'il a commis des péchés, il recevra le pardon. » (Jc 5, 14-15).

## UN SACREMENT QUI A EVOLUE.

Du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, l'onction des malades était réservée aux mourants sous la forme de l'Extrême Onction. Le Concile de Vatican II a rétabli son sens originel en l'ouvrant à tous ceux qui souffrent d'une maladie grave ou exposés à une intervention sérieuse, quel que soit leur âge. Voici ce qu'en dit le Concile : « Par la sainte onction des malades et la prière des prêtres, c'est l'Église tout entière qui recommande les malades au Seigneur souffrant et glorifié, pour qu'il les soulage et les sauve ; bien mieux, elle les exhorte à s'associer librement à la passion et à la mort du Christ afin d'apporter leur part pour le bien du Peuple de Dieu. » (Lumen Gentium 11). La célébration de ce sacrement n'est donc pas un faire-part de décès à venir.

## UN SACREMENT QU'IL FAUT DESIRER.

Le sacrement des malades est réitérable ; il est un acte *efficace* par lequel Dieu, par sa *grâce*, nous invite à accueillir la Vie. Il donne une *force* spirituelle pour la foi, l'espérance et la charité du malade, et c'est pourquoi, même sans prolongement par une force physique supplémentaire, on peut dire que ce sacrement *relève* et apporte la joie. Il est toujours souhaitable de célébrer ce sacrement en présence d'autres chrétiens.

Voici le témoignage d'une paroissienne :

*Mon mari a été hospitalisé dernièrement pour une aggravation de sa maladie. Il a demandé à rencontrer l'aumônier. Il a reçu l'onction des malades dans sa chambre de l'hôpital. Pour cette célébration, nous étions une petite assemblée avec lui : notre fille, un couple d'amis très chers et moi-même. Cette célébration fut belle, émouvante et source de grâce pour rester dans l'espérance. Mon mari en a été apaisé, réconforté et a puisé dans ce sacrement une sérénité pour la suite de son combat contre la maladie dans un abandon à l'amour de Dieu. Moi-même y ai trouvé une vraie joie profonde et une force pour vivre chaque jour.*

*Quelles sont belles les paroles prononcées par le prêtre au nom de Dieu : « Par cette Onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté, vous réconforte par la grâce de l'Esprit Saint...*

*Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève... Désormais la force de Dieu agit dans votre faiblesse. ... »*

## DES PAROLES ET DES ACTES QUI RECONFORTENT, QUI SAUVENT ET QUI RELEVENT.

Le sacrement des malades nécessite un certain discernement et est généralement précédé du sacrement de réconciliation. Les deux signes propres à ce sacrement sont l'imposition des mains et l'onction du front et des mains du malade. Le prêtre accompagne ces gestes par des prières auxquelles le malade s'associe par un « Amen ».

**Chacun peut être attentif pour proposer ce sacrement à des personnes qui en auraient besoin.**

**Pour ceux qui désirent recevoir ce sacrement :**

**Vous pouvez vous faire connaître à l'avance, en téléphonant à l'accueil du presbytère au 01 39 65 01 82.**

⇒ **Préparation au sacrement après la messe de 9h le mardi 5 février à la collégiale N.D.**

⇒ **Célébration du sacrement au cours de la messe du dimanche 10 février à 11h à la collégiale N.D.**